



A la croisée des acteurs et des territoires de projets



Journée de lancement du Réseau rural en Aquitaine

Vendredi 27 juin 2008 Maison de la Promotion Sociale, Artigues-près-Bordeaux

Atelier 2 et 2 bis

Améliorer les conditions de vie et accueillir de nouvelles populations

ATELIER 2

Animateur :

> Jean-Yves PINEAU, Directeur du «Collectif Villes Campagnes», Limousin

Témoins :

> Témoignage de Estebe EYHERABIDE, chargé de mission Leader, Conseil Général Pyrénées Atlantiques, sur la mise en place de cyberbases pour rompre l'isolement des populations rurales en Pays Basque Intérieur.

> Témoignage de François MIGEOTTE, coordinateur du Groupe d'Action Local Assesse Gesves, Belgique, sur les relations entre anciens et nouveaux arrivants : charte de convivialité, co-voiturages.

Rapporteur :

> Matin, Solenne CORRAND, chargée de mission, Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (ARDTA).

> Après-midi : Serge CABANNE, chargé de mission, Conseil régional d'Aquitaine.

ATELIER 2BIS

Animateur :

> Patrick SMITH, chargé de la capitalisation, Unité d'Animation Leader + France

Témoins :

> Témoignages d'Erick LAFFARGUE, responsable de l'Association "Initiatives Rurales" et Claude BRANDELY, assistante sociale à la Mutualité Sociale Agricole, sur l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration en Dordogne.

> Témoignages de Jacques BILIRIT élu, Frédéric PARIZEAU, chargé de mission "Pays Val de Garonne" sur l'adaptation de l'offre de soins et la préservation de la démographie médicale.

Rapporteur :

> Matin : Valérie ELOIRE, chargée de mission, Conseil Régional d'Aquitaine

> Après-midi : Solenne CORRAND, chargée de mission, Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne (ARDTA)



Le monde rural aquitain bénéficie d'une très grande attractivité avec le développement de l'installation de nouvelles populations issues notamment du milieu urbain. Face à des attentes hétérogènes de ces populations et pour une politique de revitalisation des territoires ruraux, l'identification des besoins et l'organisation territoriale des services apparaissent comme des enjeux centraux. L'équilibre entre accessibilité et proximité des services, le comment « mieux vivre ensemble » sont des questions sur lesquelles il est essentiel de s'interroger pour y répondre.

Dans le cadre de cet atelier, un éclairage particulier a été porté sur les problématiques suivantes : Comment créer du lien social entre les personnes ? Comment organiser l'offre de services en milieu rural ? Comment concilier mobilité des habitants et proximité des services ?

1 - COMMENT CRÉER DU LIEN SOCIAL ENTRE LES HABITANTS ?

> L'arrivée des nouvelles populations nécessite la création de lieux d'échanges, de lien social entre les populations (« néo-ruraux » et « ruraux ») pour permettre leur cohabitation et le « bien vivre ensemble ». Ces questions du « vivre ensemble » ont été posées à plusieurs reprises lors de ces ateliers, dans un espace rural où l'équilibre entre les fonctions environnementales, productives ou résidentielles de ces territoires sont à conserver.

> Pour créer du lien social entre les populations « rurales » et « néo-rurales » (actifs résidents, retraités, travailleurs urbains), des actions d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants se font ressentir. Les nouveaux acteurs du monde rural ne connaissent pas bien le territoire sur lequel ils arrivent ou/et ne maîtrisent pas la langue et la culture française. Il s'agit particulièrement pour l'Aquitaine de populations âgées et de familles avec des jeunes enfants. Une information sur les réalités du monde rural doit permettre à ces populations, une cohabitation avec les habitants (professionnels ou non) de ces espaces : « Accueillir, c'est un chemin à parcourir des deux côtés ».

> La convivialité, moteur pour la création de lien social entre les habitants.

Le projet d'amélioration des relations entre « ruraux » et « néo-ruraux » en Belgique (territoire Leader+ Assesse Gesves) a permis la création et le développement d'espaces ouverts pour faciliter le lien social entre habitants (jardins, fermes, films sur la télé-ruralité, chartes de bienvenue, land art etc). La notion de convivialité et le caractère festif des animations ont été placés au centre du projet de territoire et d'échanges entre habitants du territoire rural. « Le lien social, c'est la rencontre de l'Humain ».

> Un outil informatique au service du lien social et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Le déploiement d'un réseau de cyber-bases sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Bidaube a conduit à la transformation d'un réseau social virtuel en un réseau réel, avec une mixité des âges et des catégories socio-professionnelles. Les cyber-bases sont devenues des lieux permettant non seulement de communiquer avec l'extérieur, enjeu initial, mais aussi des lieux de rencontres et d'échanges, remplaçant ainsi les cafés anciens aujourd'hui disparus. Ce dernier point, non prévu, traduit de fait le besoin de communication, particulièrement fort en zone rurale et isolée. C'est aussi devenu un lieu d'intégration pour les nouveaux arrivants.

> La dimension participative du projet de territoire comme vecteur de lien social.

La construction d'un projet sanitaire et social initié par la Communauté du Val de Garonne-Gascogne a permis de lancer un diagnostic territorial partagé pour apporter des réponses à la problématique de l'offre sanitaire et sociale sur le territoire. En offrant des lieux de regroupements, de rencontres, de reconnaissance de savoir-faire, ce projet sanitaire et social fut à l'évidence créateur de lien social.



> L'accueil des nouveaux arrivants comme facteur d'appartenance au territoire pour les anciennes populations.

Au travers du projet d'accueil et de d'intégration de nouvelles populations (notamment britanniques) en Périgord Vert, les habitants de ces espaces ruraux ont appris à se parler, à se connaître et à redécouvrir leur territoire: «on s'ignore et on ignore notre territoire !». «**Le changement de mentalité** vis-à-vis des nouveaux arrivants impose le contact direct». Les cours de langue français/anglais sont ainsi perçus comme avant tout des lieux d'échanges entre les populations britanniques et françaises.

De la découverte et de la valorisation de leur territoire, est né chez les «anciens habitants», **un sentiment plus fort d'appartenance, de fierté et d'identité au territoire**. Outre la création de lien social, les ateliers mis en place dans le cadre de ce projet d'accueil ont également généré de la mixité sociale, facteur de renouvellement des populations rurales.

> La connaissance des enjeux et des concepts, condition nécessaire pour accompagner le phénomène de péri-urbanisation du point de vue du lien social.

Pour accompagner le phénomène de péri-urbanisation du point de vue du lien social, une étude sociologique a été réalisée dans le cadre du projet mené par le territoire Leader+ belge Assesse Gesves. Ont été soulignés en particulier :

> **Les conditions qui déterminent le solde migratoire** (services, foncier, prix de l'immobilier notamment). A noter que l'arrivée de nouveaux habitants est toujours prise en compte mais moins souvent les départs d'habitants.

> Une réflexion sur **la définition de l'habitant rural et néo-rural**. Dans cette étude belge, une originalité peut être soulevée : la remise en cause dès le départ d'une thèse établie, celle d'une cohabitation difficile entre les ruraux et les néo-ruraux ! Et dans le même sens, depuis l'étude élaborée, ces termes ne sont plus utilisés car ils véhiculent des notions sous-jacentes de conflit.

> **Le périmètre du projet à définir** selon les actions à mettre en place.

2 - COMMENT ORGANISER L'OFFRE DE SERVICES EN MILIEU RURAL ?

> «De la nécessité de redynamiser la solidarité locale autour des besoins de la population».

Le projet territorial sanitaire et social porté par la Communauté de Communes Val de Garonne-Gascogne (CCVG) est emblématique de cette démarche globale, initiée par les élus et partagée avec les populations du territoire. La volonté de la CCVG était d'aborder collectivement les questions sociales et sanitaires. A cette volonté forte, s'est heurté la difficulté de faire venir les professionnels inscrits dans une logique plus sectorielle. **C'est la démarche participative de diagnostic** qui a été pour partie déterminante dans le «**décloisement des mondes**» (hôpital, médecine libérale, collectivités, territoire, usagers en particulier). Le repérage des besoins s'est concrétisé par des **phases de concertation et de consultation** où plus de 500 personnes ont été associées (élus, professionnels, usagers). Ce diagnostic partagé a engendré **des changements de culture et de comportements**. «La question des compétences propres des collectivités est devenue secondaire». Une dynamique de projet collectif est apparue progressivement pour permettre l'élaboration de recommandations partagées visant à l'organisation de l'offre de services en matière sanitaire et sociale.

> Importance de la place à donner à chacun dans l'identification des besoins et l'apport de réponses.

Dans le cadre du projet d'accueil des nouveaux arrivants en Pays Périgord Vert, le travail préparatoire d'implication des «anciennes et nouvelles populations», a mis en évidence plusieurs points :

Tout d'abord, la démarche participative a révélé des **compétences locales** : «certaines réunions nous ont étonnées !». Ensuite, ce thème de l'accueil des nouveaux arrivants s'est imposé comme répondant à un enjeu pour le territoire : il est de plus en plus reconnu et pris en compte par les élus et acteurs locaux. Les acteurs «passant d'une culture de l'action à une culture de propositions concertées», ont permis aux populations nouvelles



et anciennes de se retrouver autour d'une démarche globale et d'un projet partagé : «chaque fois que l'on a pu rapprocher les 2 populations, les choses ont changé».

Sur le territoire rural péri-urbain des communes d'Assesse et de Gesves en Belgique, le choix a également été fait **de s'appuyer au maximum sur l'investissement des habitants dans la phase d'élaboration préalable. C'est l'appropriation de l'action** par les habitants qui permettra de mettre en oeuvre un projet collectif et partenarial, moins «cloisonné à l'intérêt individuel et immédiat».

> L'organisation de l'offre de services pose la question du rôle et des compétences des collectivités et de leurs élus.

«La CCVG n'a ni les compétences sociales, ni sanitaires, cependant elle a l'obligation de s'occuper de sa population !». Ce projet territorial sanitaire et social a pu être élaboré grâce à une véritable prise en main par les élus locaux qui ont su dépasser la compétence juridique et s'appuyer sur leur légitimité à initier une réflexion en la matière.

> La question des échelles territoriales a également été posée pour la réflexion et l'élaboration de tout projet d'offre de services.

Le projet d'accueil des nouvelles populations sur le Périgord Vert a mis en évidence l'intérêt d'un travail sur un bassin de vie réunissant 5 cantons. Le projet de cyber-bases vise par contre 3 sites particuliers de faible densité et éloignés du chef lieu de canton, avec une population cible de 3000 habitants.

Pour répondre à cette question de la pertinence de l'échelle territoriale, le Conseil Régional (en partenariat en particulier avec le Conseil général de la Gironde) incite les Pays aquitains à s'engager **dans l'élaboration de schémas de services** qui prennent en compte les besoins des populations. L'élaboration de ces schémas conditionne ensuite le financement de projets de services à la personne sur ces territoires.

3 - COMMENT CONCILIER MOBILITÉ DES HABITANTS ET PROXIMITÉ DES SERVICES ?

> **Maintenir l'accès aux services ne veut pas dire le maintenir en l'état actuel. Il importe en effet de considérer que les services ne peuvent pas être installés dans toutes les communes.** Cette dernière question renvoie à celle de l'organisation de l'offre de services. Elle est donc nécessairement liée à une démarche de projet impliquant une **analyse des besoins préalable** à toute organisation d'offre sur le territoire rural considéré. Dans la plupart des cas, cette analyse montrera la prégnance de la logique d'accessibilité (déplacement des habitants, des usagers, des bénéficiaires vers les services et les équipements) par rapport à la logique de proximité (implantation des services, des équipements vers les habitants, les citoyens, les usagers).

> Qu'il s'agisse du projet territorial sanitaire et social ou des cyber-bases, on est bien sur une **stratégie de projet à mettre en oeuvre sur le territoire au bénéfice du citoyen** et bien moins sur une stratégie de guichet. Le projet territorial sanitaire et social marque également dans ce sens la nécessaire anticipation des difficultés d'un territoire, liées en particulier à la démographie médicale et sanitaire : «agir en amont plutôt que réagir».

> **L'arrivée des nouvelles populations est facteur d'évolution et source de développement** qui peut parfois être génératrice de **déséquilibres** notamment culturels (avec des représentations différentes du monde rural). Il a été noté lors des ateliers, le blocage d'ordre «psychologique» de certaines populations. L'«éducation du citoyen» peut s'avérer nécessaire pour qu'il soit en capacité de se projeter et de se mettre en mouvement.

Ces différences de représentations ont également été pointées de façon plus générale, par rapport à la perception de la temporalité notamment entre «acteurs ruraux» et «néo-ruraux». Cette notion a été renvoyée en particulier à la mise en oeuvre des projets sur les espaces ruraux : «les animateurs courent très vite mais moins vite que les opérateurs !».



Pour conclure, nous retiendrons quatre éléments de réflexion apportés durant l'atelier, à la question de «l'amélioration des conditions de vie et à l'accueil de nouvelles populations» :

- > L'arrivée des nouvelles populations nécessite la **création de lieux de convivialité**, condition pour la création de **lien social** entre les populations («néo-ruraux» et «ruraux») et permettre le «bien vivre ensemble»,
- > La **connaissance des enjeux et des concepts** a été posée comme une condition nécessaire pour accompagner le phénomène de péri-urbanisation du point de vue du lien social et donner ainsi les fondements d'une politique d'accueil des nouvelles populations,
- > Pour une organisation de l'offre de services en milieu rural, il importe de «**redynamiser la solidarité locale autour des besoins de la population**» pour permettre l'élaboration d'un diagnostic partagé et des réponses au final en adéquation aux besoins et attentes des populations,
- > C'est également par une **démarche méthodologique de projet**, que des éléments de réponse pourront être apportés à la question des échelles territoriales, rôles et compétences des collectivités locales et des élus.